53me Année — Nouvelle série — No 73 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 14 JUIN 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Inauguration du Monument

élevé à la mémoire des Victimes de la Résistance

En bordure de la Route Nationale, face au Cours Melchior-Donnet, dans la butte du chemin de la Citadelle, avec un décor de verdure, s'élève aujourd'hui un Monument à la Mémoire des Victimes de la Résistance de la région de Sisteron.

Ce monument, simple et modeste, montrera aux passants et aux générations futures, le courage et le patriotisme des hommes de la résistance. Il indiquera — à ceux qui peuvent oublier — le dur sacrifice de ceux qui voulurent que la France vive.

C'est avec le concours d'une nombreuse assistance, des autorités de la Ville et du département que, Dimanche dernier, à 17 heures, avait lieu l'inauguration de ce monument.

A 16 h. 30, sur la Place de la Mairie, se rassemblaient toutes les Sociétés de la Ville, les enfants des Ecoles, les Autorités et le public.

En un long défilé, le cortège se rend sur le lieu où s'érige le monument. Là, la foule se masse silencieuse et recueillie. Les autorités prennent leur place, tandis que les anciens du Maquis entourent le monument. Les gerbes de fleurs offertes par divers groupements sont déposées.

Le moment des discours est venu. C'est d'abord M. Bouchet, 1er adjoint au Maire de Sisteron, président du Comité, à qui revient l'idée d'érection de ce monument, qui prend la parole. Après un petit tour d'horizon sur le maquis, il livre le monument à la Ville de Sisteron. C'est au tour de M. Paret, Maire de Sisteron, de lui répondre et de le remercier au nom de la Ville. Puis M. Max Juvenal, avocat, ancien député des Bouches du Rhône, chef régional de la Résistance qui, dans une improvisation d'une haute tenue, rappelle le souvenir de tous ceux qui sont tombés sous les balles allemandes et associe ce jour d'inauguration avec la journée des mères. Pour terminer M. Chaudié, Sous-Préfet, au nom du gouvernement, dira toutes les souffrances et le patriotisme des hommes du Maquis.

Les discours terminés, c'est la minute de silence, pendant laquelle la sonnerie « Aux Morts » retentit, puis la musique des « Touristes des Alpes » joue « La Marseillaise ».

La cérémonie est terminée. La foule se retire profondément émue de tout l'apparat de cette manifestation patriotique.

⁂

Parmi les personnalités officielles nous avons remarqué M. le Docteur Jouve, Conseiller de la République, M. Borrély, Président du Conseil Général des Basses-Alpes, M. Bruschini, Conseiller Général du Canton de Noyers-sur-Jabron, de M. le Sous-Préfet, de tout le Conseil Municipal de Sisteron et de plusieurs Maires de la région.

⁂

Nous publions ci-dessous le discours de M. Raoul Bouchet, chef de la résistance du secteur de Sisteron, et président du Comité :

M. le Conseiller de la République,
M. Juvenal, chef régional de la Résistance,
M. le Président du Conseil Général,
M. le Sous-Préfet,
M. le Président du C. D. L.,
M. le Président de la Commission Militaire F. F. I.,
M. le Maire,
MM. les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs, et mes Camarades de la Résistance :

Sisteron, qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense des libertés, a été présent aussi cette fois à l'heure grave. Sisteron, qui pourrait être considéré comme la capitale de la Résistance du Département des Basses-Alpes a, pour une large part, contribué à la Libération de notre pays et œuvré pour que le Département reçoive le titre de Département des Basses-Alpes Héroïques.

Combien d'actes obscurs dont on ne parlera jamais, mais aussi des actes bien connus dans les milieux de la Résistance Bas-Alpine et régionale, exécutés par les glorieux Francs Tireurs Français ainsi que par les valeureux gars de l'Armée Secrète, resteront à jamais dans l'histoire du Département.

Si les promesses au delà des mers avaient été tenues, la Résistance du Département des Basses-Alpes se serait libérée par ses propres moyens. Mais l'Allemand, quelques jours après, prit l'offensive et porta dans les rangs de la Résistance de terribles blessures. Le serment de la Résistance et des gars du Maquis de l'A.S. se ralliant à la devise si chère des Francs Tireurs et Partisans Français : « Mieux vaut mourir debout que de vivre à genoux ».

Quelques temps après, l'allemand dut capituler, cette capitulation ramena la Liberté et la Libération de notre cher pays.

Plus tard, les générations futures pourront dire que leurs pères étaient les dignes successeurs de leurs aïeux de 1789, de Valmy, de Verdun.

Ce monument, humble, mais si grand par la pensée, dira tout bas au delà des fusillades : « La Liberté nous attendait » et dira tout bas aussi : « Passant, souviens-toi et maudit à jamais le fascisme ».

Sisteron se devait d'élaborer un Monument du Souvenir en l'honneur et à la Gloire de nos héros, Martyrs de la Résistance, Morts pour la Liberté et pour que vive la France. A eux l'Honneur, à eux la Gloire, à nous le Souvenir. Ainsi la Résistance le C.L.L., le Conseil Municipal qui n'oublient pas, ont tenu promesse. Aujourd'hui, c'est chose faite. Que les familles des victimes et de ces héros trouvent ici tout notre respect et notre reconnaissance. Je remercie tous ceux qui, avec leur concours ont aidé à élever ce monument.

Chers amis, en tant que responsable des M.U.R., je livre ce monument au Conseil Municipal de la Ville de Sisteron, au C.D.L., à la Commission F.F.I., aux familles, à la mémoire de tous les Héros de la Résistance. Je sais qu'entre vos mains il sera sauvegardé, entretenu et respecté comme il se doit d'entretenir et de respecter les emblèmes sacrés.

ECHOS... DE GACHE

MUSIQUE

Comme de tout naturel, l'ouverture de la Fête de Pentecôte aurait du être faite par la Musique Locale « Les Touristes des Alpes ». Malheureusement pour Sisteron, cette musique est tombée sur le « do » et nous avons tout notre temps pour entendre des « soupirs » avant qu'elle reprenne. C'est un fait, il est exact.

Pour parer à cet inconvénient, le Comité des Fêtes a fait venir pour l'ouverture des manifestations la musique et la clique de la Ville voisine de Laragne. Cette musique, après une retraite aux flambeaux, nous a donné un superbe concert et, avec celà, une... superbe leçon...

LES CHEVAUX FRUS

Pour donner au Corso une note de gaieté, un groupe de « joyeux garnements » avait profité de cette occasion pour un peu se distraire. C'est ainsi que ces « joyeux » fabriquèrent les chevaux frus.

A la vue du plein air, ces jeunes poulains qui viennent de rester un certain nombre d'années derrière une crèche vide, firent diverses exhibitions « chevaleresques ».

Il faut le dire, ils ont obtenu le plein succès.

⁂

AU PAYS DE CANTEPERDRIX

Le char « Au pays de Canteperdrix » vient de remporter au corso un légitime et franc succès. Fabriqué avec goût et finesse, il représentait une énorme ruche, entourée d'une multitude de petites filles habillées en abeille. C'était très bien, le succès fut loyal.

Mais ce char aurait obtenu encore plus de succès si les sympathiques organisateurs de ce groupe avaient distribué quelques kilogs de ce bon nougat de « Canteperdrix ».

Réclame non payée...

⁂

BAPTEME 1900

L'année dernière, à l'époque du Mardi-Gras, des jeunes ménages de divers quartiers de la Ville avaient agrémenté la période carnavalesque par une jolie « Noce 1900 ». A l'occasion du Corso, ces mêmes personnes ont présenté «Baptême 1900». Ce groupe a obtenu lui aussi un légitime succès puisque c'étaient les robes et les costumes de nos grands-pères. Ce n'étaient pas des costumes et des robes en rayonne, mais du très beau tissu et de la magnifique soie. Il était donc de bon ton dans ce Corso.

Après la Noce 1900, ce fut le Baptême 1900 et parions que l'année prochaine nous assisterons au « Divorce 1900 ».

⁂

PAS DE CHARS

Certaines sociétés de notre Ville n'ont pas cru devoir participer au Corso Fleuri du Lundi de Pentecôte. Nous croyons savoir que cette abstention n'est pas dirigée contre le Comité des Fêtes.

La seule raison, c'est que les dirigeants de ces sociétés n'ont pas pensé à la chose. Voyant que la majorité des sociétés avaient répondu à l'appel, les abstentionnistes de cette année seront en tête pour l'année prochaine.

⁂

CONCOURS DE VITRINES

Le concours de vitrines organisé par le Comité des Fêtes pour les commerçants de Sisteron a obtenu un splendide succès. Presque tous ont répondu présents. Les vitrines étaient plus belles les unes que les autres. Ce fut un vrai régal pour les yeux. Mais quelques rares commerçants ont cru bien faire d'agrémenter leurs vitrines en exposant des cageots et de la paille.

Allons, allons, un bon mouvement, c'est si vite fait.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative de la région de Sisteron fait actuellement procéder à la construction de son pavillon de renseignements et de propagande. Ce pavillon est situé à l'ancien octroi de la Ville, rue de Provence. C'est une initiative hardie que le Syndicat vient d'entreprendre. Il faut l'en féliciter. Bravo, Syndicat d'Initiative. Ne cessons pas de le dire et de le redire, c'est par le tourisme que Sisteron renaîtra.

Apprendre à connaitre et à aimer son pays, c'est bien, mais apprendre à faire connaitre et aimer son pays, c'est encore mieux.

⁂

POUR RIRE

A Sisteron, nous aimons la galéjade, sans oublier la « mise en boite ». Nous avons dans notre ville un sympathique fonctionnaire municipal qui possède une forme de l'humour très personnelle.

Samedi dernier, dans l'après-midi, le crieur public donnait un avis pour la Fête des Mères, ainsi conçu : «La Municipalité et les organisations familiales offrent à tous les enfants de 1 à 14 ans...

Au moment où le publieur disait « les enfants de 1 à 14 ans » un chien se mit à aboyer assez fortement, ce qui irrita notre publieur local, et celui-ci de continuer à parler : « Allez coucher... une distribution qui aura lieu à la Mairie, etc... etc... »

O. LAVOIR.

Chronique Musicale

Des déplacements successifs m'ont empêchée, chers amis, de reprendre plus tôt notre panorama des instruments. Après avoir établi sous vos yeux la distinction entre le Clavicorde, instrument à cordes frappées, et le Clavecin, instrument à cordes pincées, nous examinons aujourd'hui tout particulièrement ce dernier. Doté par ses constructeurs dès leurs premiers essais, de cette admirable forme en aile d'oiseau qui est encore celle de nos grands pianos à queue, le clavecin, avec ses bois précieux, ses riches sculptures, ses peintures aux tons délicats, nous offre l'émouvant témoignage d'un art raffiné. Durant la Renaissance et jusqu'au 18e siècle, son long couvercle en aile d'oiseau se voit souvent orné de paysages ou de scènes pastorales. L'on peut admirer à Paris, au Musée de Cluny, un splendide clavecin à 2 claviers avec sculptures et paysage, datant de 1628 et portant la signature des célèbres facteurs anversois Ruckers.

« Pourquoi deux claviers ? » me direz-vous ? C'est que, chers amis, entre les 15e et 18e siècles, le clavecin avait accompli son évolution.

En lui la splendeur extérieure n'était que le reflet fidèle des merveilleux perfectionnements mécaniques au moyen desquels, dans la voie choisie par eux, ses constructeurs lui firent parcourir, en quatre siècles, la courbe de sa destinée.

C'est cet état intérieur dont nous parlerons bientôt.

Henriette BONTOUX.

LA KERMESSE DES ECLAIREURS DE FRANCE

Nous apprenons avec satisfaction que les Eclaireurs de France organisent, pour les 5 et 6 Juillet 1947, à Sisteron, une grande kermesse.

Poursuivant le cycle de leurs nombreuses activités, les Eclaireurs, après avoir été vainqueurs au tournoi à Saint-Auban et s'être montré les meilleurs du District des Basses-Alpes, ont brillament participé aux Fêtes de la Pentecôte à Sisteron en présentant un char qui fut très applaudi. Ils ont maintenant décidé d'organiser cette kermesse afin de pouvoir participer au Camp International de Moisson et, plus tard, de recevoir à Sisteron la délégation des Eclaireurs Tchécoslovaques.

Nous savons déjà que plusieurs groupes d'Eclaireurs venant des départements voisins prêteront leur concours et que deux musiques donneront un grand concert de choix.

Le Dimanche 6, en matinée, de nombreux jeux, attractions diverses et représentations folkloriques distrairont agréablement les spectateurs.

Nous souhaitons que cette fête soit particulièrement réussie et nous pensons que tous les Eclaireurs, chefs et amis, trouveront là une récompense bien méritée après un an d'effort et de dévouement qui a permis à de nombreux garçons et filles de connaitre et de vivre l'idéal du scoutisme français.

D'ici la date choisie, les Eclaireurs de France nous communiquerons de plus amples renseignements sur cette kermesse qui s'avère d'ores et déjà magnifique.

Grande Journée Sportive

du Dimanche 15 Juin 1947

Sisteron sera demain Dimanche, le rendez-vous de tous les sportifs de la région, des départements des Hautes et Basses-Alpes.

En effet, le « Sisteron-Vélo » organise pour 17 heures, sur le Stade Municipal, un grand match de propagande de foot-ball avec l'Olympique de Marseille, équipe professionnelle, et l'Entente Alpine, équipe formée avec les meilleurs joueurs des Hautes et Basses-Alpes.

Voici la composition des Equipes:

Olympique de Marseille: Pardigon, Hadjigi, Véneziano, Bures, Franscheschi, Martinelli, Fontaine, Latrille De Maréville, Migliacco, Gonsalès.

Entente Alpine : Sinibaldi (Nimes) ou Piot (Veynes), Verne (Gap), Blanc (Sisteron), Marcien (Laragne), Meiffre (Forcalquier), Coulomb (Sisteron), Broche (Veynes), Di Giovanni (Saint-Auban), Floch (Digne), Casa (Manosque), Masse (Sainte-Tulle).

Arbitre : M. Coulon de Digne.

Les amis du sport ne regretteront pas le déplacement. Ils assisteront à une démonstration — de part et d'autre — de foot-ball. Nous ne pouvons que féliciter les dirigeants du Sisteron-Vélo pour la belle manifestation sportive qu'ils nous offrent.

Un arrêté municipal interdit le stationnement sur la route de Noyers.

⁂

A 15 heures, une Grande Course Cycliste, dotée de 10.000 francs se déroulera sur le parcours Sisteron, Le Poët, La Saulce, Gap, Veynes, Serres, Laragne, Mison, Sisteron (passage), Signavous, Sisteron (arrivée Avenue de la Gare vers 19 heures 30).

De 15 h. 30 à 17 h., une course d'attente de non licenciés de moins de 18 ans se disputeront 3.000 frs de prix dans une course de vitesse.

Faites le calcul :

— Quelles pertes ont subies ceux qui ont acquis il y a un an de prétendues "valeurs-refuges", de soi-disant "valeurs réelles" ? Leur capital a fondu. Ils n'ont perçu aucun revenu.

NE JOUEZ PAS COMME EUX LA FRANCE A LA BAISSE

Au contraire, misez sur son relèvement en y contribuant.

SOUSCRIVEZ AUX BONS DE LA RECONSTRUCTION

Ces bons, à trois ans, dont l'intérêt (2,50 % l'an) est payable d'avance, sont émis à 925 francs pour 1.000 francs de valeur nominale.

Ils donnent donc 8,10 % de revenu effectif en trois ans, revenu absolument net de tous impôts (y compris l'impôt général).

10

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — Tous les Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de la guerre de l'arrondissement sont invités à assister nombreux à la manifestation qui aura lieu ce matin à 11 heures.

Rendez-vous sur la Place de l'Eglise au Monument aux Morts.

Cette manifestation n'a d'autre but que celui de faire valoir les revendications les concernant et dont le programme sera remis à M. le Maire de Sisteron par le bureau des deux associations.

BLANCHISSERIE MODERNE
Teinturerie — Dégraissage
Travail rapide et soigné
par professionnel
LIVRAISON SOUS HUITAINE
S'adresser :
Chapellerie-Chemiserie TORREANO
Rue Droite — SISTERON

LE QUADRILLE
et son Bal de l'ancien temps

Jeudi, le Quadrille s'est réuni sous la présidence de Mme Massot-Devèze qui dirige avec tant de dévouement notre société folklorique.

Mme Massot-Devèze a tenu à remercier les membres de la Société qui ont réalisé avec le soutien que l'on sait le char du « Vin de Sisteroun » pour le Corso des Fêtes de Pentecôte. Ses remerciements sont allés plus particulièrement aux jeunes filles et à MM. Put, Samuel, Lieutier, Burle et Barret.

Le Quadrille, nous l'avions annoncé ici-même, est invité à Nice aux Fêtes des Provinces, le 14 Juillet. Il s'y rendra, on l'a décidé Jeudi, et nous tenons à exprimer notre satisfaction à ce groupe qui va porter loin les traditions de gaieté et d'entrain de Sisteron.

Ajoutons qu'avant cette date, le Quadrille organisera en plein air un bal que nous appellerons « le bal du bon ancien temps » où ne se danseront que polkas, quadrilles, mazurkas, valses, pas de quarte.

Sisteron n'avait pas eu encore de « bal 1900 ». Remercions le Quadrille d'avoir songé à nous en offrir un dans un joli cadre illuminé comme autrefois de flambeaux et de lanternes vénitiennes.

COMITE DES FETES. — Tous les fournisseurs du Comité sont priés avant de présenter leurs factures au Trésorier, de les faire viser par M. Allègre, Place de la Mairie, (Maison Robert).

Présenter les factures avant le 15 Juin, dernier délai.

FOIRE. — Après-demain, Lundi, se tiendra à Sisteron, la foire de Juin dite de la Saint-Barnabé.

Souhaitons un beau temps.

Pour rechercher l'eau
Pour creuser les puits
Pour creuser les galeries
une seule adresse
Louis MEYSSONNIER
puisatier
La Baume — SISTERON
Prix raisonnables — Travail rapide

BAL DE LA CLASSE 1947. — Les jeunes gens de la classe 47 donneront le Dimanche 22 Juin, à 21 h., dans la coquette salle des Variétés, le Grand Bal tant attendu du public.

Cette soirée sera agrémentée par la présence de la Reine des Basses-Alpes, accompagnée par plusieurs Reines des villes voisines.

Egalement un orchestre — jamais vu à ce jour, puisque ce sera son premier pas dans le monde des danseurs — se présentera avec le tout dernier chic, ce sera « Baby's-Jazz ».

Danseuses et danseurs, retenez cette date, le 22 Juin à 21 heures, tous aux Variétés-Dancing.

DE GARDE cette SEMAINE :
Docteur Tron.
Pharmacie Bœuf.

CERTIFICAT D'ETUDES. — Mardi dernier ont eu lieu, sous la présidence de M. Féraud, Inspecteur primaire, les épreuves du Certificat d'Etudes pour le canton de Sisteron.

24 élèves ont été présentés. 20 ont été reçus. Ce sont :

Fillettes : Bermond Dominique (1re du Canton), Curnier Odette, Debaret Paulette, Latil Yvonne, Aubergat Josette, Roman Mireille, Vantaggioli Huguette.

Garçons : Blanc Gustave, Bonnet Jacques, Caracanda André, Chiappero Marc, Chiapponi Louis, Esclangon Adrien, Gabert Roger, Guieu Pierre, Jouve Claude, Laveder Aldo, Massot Maurice, Rivas Roger, Tarsac André.

A tous ces jeunes lauréats, nos bien vives félicitations, ainsi qu'à leurs dévoués maitresses et maitres.

A la fin de l'examen, une collecte faite en faveur des pupilles de l'Ecole a produit la somme de 525 francs.

Merci aux heureux candidats d'avoir songé aux petits déshérités.

Les Cahiers de Devoirs de Vacances sont en vente dès maintenant à la Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite.

A VENDRE :
en totalité ou partie, rue Saunerie, immeuble libre, 3 étages, avec magasin et deux écuries.
Ecrire à M. COLOMBON Henri à SAINT-AUBAN (Basses-Alpes).

Spectacles de la Semaine :
VARIETES-CINEMA
Samedi, soi., Dimanche, mat. et soi.
Actualités Documentaire
et un grand film
« LE GLADIATEUR »
CASINO-CINEMA
Actualités Documentaire
et un grand film
« LA FEMME FATALE »

DON. — En remerciemeent des bons soins qu'elle a reçu dans notre Hôpital-Hospice, Mme Jourdan Anna domiciliée à Mison, a versé la somme de 100 francs comme argent de poche aux vieillards hospitalisés de cet établissement. — Nos remerciements.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 192
Les 4 Coins — SISTERON

ETAT-CIVIL
du 6 au 13 Juin 1947

Naissances : Régine Georgette Denise Icard, place de l'Eglise. — Mireille Victoria Noelle Gorde, maternité. — Laurette Danielle Raschetti, maternité. — Muriel Ginette Claude Barthélémy, les Plantiers. — Michel Jean Claude Borély, maternité.

Décès : Roberte Jacqueline Marie Féraud, 2 mois, avenue de la Libération. — Louise Adrienne Roman, épouse Martin, 76 ans, Cô de Catin.

REMERCIEMENTS

M. AMAYENC Albert et sa famille, remercie toutes les personnes qui ont prit part à sa douleur à l'occasion du décès de sa mère

Mme Veuve Henri AMAYENC

M. Joseph MARTIN ; Mme Vve EYSSERIC Gustave et ses enfants Albert et Yves ; tous les parents et alliés, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont apporté leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès de

Madame MARTIN Adrienne
née Roman

décédée à Sisteron dans sa 76e année.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

COLLEGE CLASSIQUE ET MODERNE MIXTE. — Mme la Directrice et M. le Principal du Collège Classique et Moderne mixte de Sisteron, informent les familles que l'examen d'entrée en 6e aura lieu le Jeudi 3 Juillet 1947, à 9 h. 30, au Collège Classique et Moderne mixte Place du Tivoli.

Les dossiers des candidats et candidates devront parvenir aux chefs d'établissement pour le 25 Juin.

OUVERTURE DE LA PECHE. — La Gaule Sisteronnaise informe ses membres que l'ouverture de la pêche est fixée au 21 Juin 1947, suivant l'application des lois règlementant la pêche dans les Basses-Alpes.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion de la foire, Lundi 15 Juin, à 15 heures, aux Variétés-Dancing, Grand Bal avec le concours du réputé orchestre « Atomic-Jazz ».

A VENDRE :
2 commodes, 2 tables, 2 lits complets avec matelas laine et sommier, couvertures et divers autres articles mobiliers et de ménages.
La vente aura lieu le Lundi 16 Juin, jour de foire, de 10 à 18 h., à la rue Poterie (Haute-Coste) devant l'immeuble de M. Giraud.

RECENSEMENT des Jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1929. — Il est rappelé aux jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1929, domiciliés dans la commune, qu'ils doivent se présenter d'urgence à la Mairie, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement.

Dans le cas ou les intéressés ne pourraient se présenter eux-mêmes, il appartient à leurs parents ou tuteurs de faire procéder à ladite inscription.

AVIS
M. Amédée Henri BOUILLON informe sa fidèle et aimable clientèle qu'il transfère son bureau au Bar Léon Téléphone 150.

ANCIENS MARINS
Appel du Bureau Départemental

Le rassemblement des Anciens Marins a lieu cette année à Annot. Pour faciliter la tâche des organisateurs, faites-vous inscrire dès maitenant auprès du responsable de votre section.

Anciens Marins isolés, prenez contact directement avec le camarade E. Coste, chef cantonnier à Annot.

Pour les cantons de Forcalquier, Saint-Etienne, Banon et Reillanne, faites-vous inscrire à l'Imprimerie Marius Testanière, à Forcalquier, téléphone 95. Clôture le 20 Juin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Reybaud, téléphone 89, à Forcalquier.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt huit Mai mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le trente Mai mil neuf cent quarante sept, folio 65, case 341,
Monsieur Pierre Marius CASTRO, boulanger, et Madame Andrée Augusta Eugénie JEAN, son épouse demeurant ensemble à SISTERON
Ont vendu à Monsieur Justin CHARPIER, boulanger, demeurant à ALTHEN-LES-PALUDS (Vaucluse) et à Monsieur Alfred ROUX garagiste, demeurant à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (Vaucluse) acquéreurs conjoints et solidaires à concurrence des six dixièmes pour Monsieur CHARPIER et des quatre dixièmes complémentaires pour Monsieur Alfred ROUX, le fonds de commerce de

BOULANGERIE

sis et exploité à SISTERON, place de l'Horloge.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après la présente publication à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire.
L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du onze Juin mil neuf cent quarante sept.

Pour Deuxième Insertion,
BUES, Notaire.

ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE
Vente — Installations — Réparations
C. FIASTRE — SISTERON
Exposition et Vente: 22, rue Saunerie
Entrepôts et Ateliers :
Route de Marseille
Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

HERNIE
CHUTE de MATRICE de l'ESTOMAC
et du REIN - VARICES
Infirmités dangereuses,
parfois mortelles
Contention totale garantie par
R. COSSET de Paris Spécialiste
Orthopédiste qui recevra de 9 à 15 h à
SISTERON — Lundi 16 Juin
Hôtel des Acacias
ORAISON — Mardi 17 Juin
Hôtel Nègre
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
ORTHOPEDIE - PROTHESE
GAINES

Pour le tirage
de vos photos
DROGUERIE
paul
bernard
63, Rue Droite — SISTERON

Etudes de Me TARTANSON
et de Me CHARLES-ALFRED
Avoués à DIGNE

LICITATION
le 24 Juin 1947
à Digne

DOMAINE 31 hectares
et Droits de Reconstruction de
DEUX MAISONS
détruites par fait de guerre.
LE SAUZE (Basses-Alpes)
Station de Ski et d'Eté

MISE A PRIX :
UN Million de Francs
Ch. TARTANSON,
Avoué poursuivant.

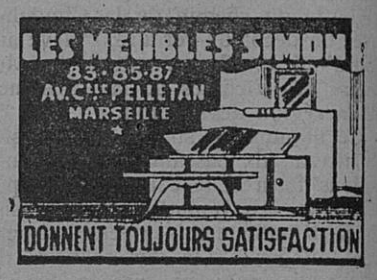

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... ROME
Rue Saunerie — SISTERON

UNE CERTITUDE :
Les fonds que vous placerez en Bons de la Reconstruction n'auront pas n'importe quel emploi. Ils seront comptabilisés à part et serviront exclusivement à financer la Reconstruction dont dépendent le relèvement économique du pays et le rétablissement du bien-être.
SOUSCRIRE AUX BONS DE LA RECONSTRUCTION
C'EST PARTICIPER
A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA FRANCE
12

© VILLE DE SISTERON